VAL de BAGNES infos

Nº 3 – Juin 2021

04 Décisions du Conseil municipal de Val de Bagnes

08 Des guides pour découvrir le patrimoine

12 BlueArk Entremont: au cœur de l'innovation

Les responsables de structures, de gauche à droite: Aline Deslarzes, Marie Besse, Aline Farquet (avec parasol), Évelyne Joris (au centre), Sandrine Loeffel (sur toboggan), Anaïs Joris et Christiane Héritier.

© V. MOULIN

POUR UNE JEUNESSE ÉPANOUIE

La commune de Val de Bagnes souhaite proposer une politique familiale orientée vers la jeunesse. Pour cela, nous voulons concentrer nos efforts sur les différentes étapes qui jalonnent les premières années d'existence de la génération à venir. Sans se substituer aux obligations de leurs parents, nous devons proposer aux enfants et à leurs familles, les conditions nécessaires à leur développement.

L'entrée en vigueur, dès la rentrée scolaire d'août 2021, du nouveau règlement des structures d'accueil communales donne un accès plus équitable à tous nos établissements et permettra d'y accueillir plus d'enfants. La collaboration et le lien de confiance établis entre les familles et le personnel des structures d'accueil est essentiel pour le bien-être de l'enfant et doit perdurer jusqu'à l'entrée à l'école. Le passage de la crèche à l'école doit se faire en douceur et dans les meilleures conditions possibles pour les petits. A cet effet, nous insistons sur la collaboration entre le personnel des crèches et les enseignants pour trouver des solutions dans les situations difficiles rencontrées par certains élèves grâce à un travail de prévention. Nos apprentis et étudiants font également l'objet d'une attention particulière et peuvent recevoir un soutien par notre commission communale des apprentis ou notre règlement des bourses et prêts de formation.

L'animatrice socio-culturelle «Jeunesse» sillonne les villages de notre commune et propose aux jeunes des moments de rencontre et d'échanges. Afin de donner un avenir à ses jeunes et de soutenir leur développement, la commune de Val de Bagnes a décidé d'obtenir le label «Commune de montagne».

La jeunesse est notre avenir. Notre défi est de lui permettre de s'épanouir dans notre commune. ★

Anne-Michèle Lack, conseillère municipale

ACCUEIL DES ENFANTS À LA JOURNÉE: QUELLES NOUVEAUTÉS?

Les structures d'accueil communales ont harmonisé leurs pratiques et se sont dotées d'un règlement unique. Celui-ci a été validé par le Conseil général en mai et entrera en vigueur le 1er août 2021.

© V. MOULIN

Avec la fusion, l'offre communale pour l'accueil des enfants à la journée s'est étoffée. Afin d'assurer une gestion cohérente, un Service de coordination pour la petite enfance a été créé au sein du nouveau dicastère «Jeunesse, formation et cohésion sociale». De là est né un nouveau règlement visant une pratique commune à nos quatre structures. Revue des points importants avec Sandra Trione, directrice opérationnelle du dicastère.

Quelles sont les principales nouveautés?

En harmonisant les pratiques, nous voulons garantir une équité de traitement à toutes les familles. C'est désormais le Service de coordination pour la petite enfance qui se charge des inscriptions, servant de porte d'entrée unique aux démarches administratives des parents.

Le système tarifaire a été revu et unifié pour l'ensemble des structures, il se fait sur la base des plages horaires réservées et non plus sur la base des heures fréquentées. Avec cette nouvelle approche, des blocs horaires ont été définis pour aménager les arrivées et les départs des enfants. Ainsi, les activités pédagogiques et ludiques sont préservées et peuvent se déployer.

Pourquoi ces changements?

Il s'agit là d'un changement qui s'est imposé de lui-même avec la fusion. Avec ses quatre structures communales, il a fallu réfléchir à une gestion globale. Que ce soit Les Maïnoz, Aux Moussaillons, Le Mayen des Crouès ou Au Bois de Quat'sous, chaque crèche garde son identité et est libre de déterminer son projet pédagogique tout en étant déchargée de la plupart des tâches administratives. Pour pouvoir mener à bien les activités et organiser au mieux la vie collective autour du rythme de l'enfant, l'équipe éducative a besoin de disposer de plages horaires ininterrompues. Le nouveau règlement offre le cadre nécessaire à ce développement, il a d'ailleurs été rédigé en concertation avec les responsables de structures, de façon à être au plus proche de la réalité de terrain.

Avec cette nouvelle approche, des blocs horaires ont été définis pour aménager les arrivées et les départs des enfants.

© V.MOULIN

Les tarifs sont-ils plus ou moins avantageux?
Les barèmes se basent sur l'avis de taxation des parents N-2 (p. ex. pour l'année scolaire 2021-2022, c'est la taxation 2019 qui fait foi). Le calcul du tarif le plus avantageux l'a emporté au bénéfice des familles.

Comment inscrire son enfant?
Les inscriptions se font via le formulaire de demande disponible sur le site internet de la commune www.valdebagnes.ch.

Quels sont les besoins des familles?
Les structures d'accueil en tant que service public doivent répondre au mieux aux particularités de vie des familles tout en garantissant une gestion de la qualité de prise en charge. C'est la raison pour laquelle il existe différents types de contrats. Hormis le contrat standard, il existe un contrat saisonnier, irrégulier, ou de socialisation. Le contrat irrégulier doit répondre aux besoins des parents qui ont des contraintes professionnelles particulières (sur attestation uniquement).

Les structures peuvent-elles actuellement répondre au besoin?
Les places d'accueil disponibles diffèrent en fonction des lieux, des jours et des groupes d'enfants. Par exemple, les deux nurseries sont fortement sollicitées et nous devons malheureusement refuser des demandes d'inscription. Certains groupes crèche sont aussi quasiment saturés. Nous avons pu observer que la saisonnalité influence nos capacités d'accueil. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin que les parents soient conséquents par rapport à leurs réservations. «Je paie ce que je réserve» devrait permettre de répondre au mieux aux besoins de tout un chacun.

L'alimentation est un thème de réflexion constant.
Aujourd'hui, nous visons le label «Cuisinons notre région» pour servir une nourriture saine, locale et de saison à nos enfants. Les prestataires auront un cahier des charges assorti d'exigences. Deux objectifs principaux ont été fixés par le service: 1. Achat de viande suisse, principalement locale ou valaisanne. 2. Éviction des produits industriels et ultra-transformés. C'est un véritable travail de fond que de cibler la qualité, à tous points de vue, pour nos structures d'accueil communales. ★

Service de coordination de la petite enfance:

Trione Sandra
Route de Clouchèvre 44
1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 564 66 88
sandra.trione@valdebagnes.ch

Cuisinons notre région

PASSEPORT ESTIVAL POUR LES ADOS DE L'ENTREMONT

Du 6 au 29 juillet 2021, l'action socioculturelle du district propose un large programme d'activités pour les jeunes de 10 à 14 ans.

Lundis de juillet
Journées des métiers. Les animatrices accompagneront les jeunes durant toute une journée pour découvrir différentes filières. Par exemple: métiers de la communication, du tourisme, des sciences et du travail social

Mardis prend ton pass
Découverte des nombreuses activités gratuites du PASS Saint-Bernard. Par exemple: trottinettes tout terrain à la Fouly, balade et piscine à Champex ou à Bourg-Saint-Pierre, etc.

Jeudis et vendredis à travers la Suisse
De Neuchâtel à Berne, en passant par Vevey: visites, pique-nique, kayak et autres.

Pour qui?
Pour les jeunes du district, de 10 à 14 ans (ayant terminé la 8H jusqu'au dernier été de CO).

Combien ça coûte?
Certaines activités sont gratuites, d'autres coûtent entre 15.– et 60.– la journée.

Informations supplémentaires auprès des animatrices socioculturelles du district:
Roxanne Di Blasi Giroud pour la vallée d'Entremont (079 884 09 68 – roxanne@asdentremont.ch)
Aline Moor Imfeld pour Val de Bagnes (079 515 86 08 –aline@asdentremont.ch)

Retrouvez également les animatrices socioculturelles les mercredis après-midi du mois de juillet au skatepark du Châble!

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil municipal de Val de Bagnes

CONSEIL GÉNÉRAL

– Démission d'Olivier Bender, d'Entremont Autrement;
– Remplacement assuré par Tora Löf.

AFFAIRES BOURGEOISIALES

Acquisition par la bourgeoisie de trois cabanes de berger pour les alpages de Corbassière, Vasevay et du Crêt pour CHF 55188.–.

FINANCES

Comptes 2020 des bourgeoisies et communes de Bagnes et Vollèges

Bourgeoisies

Le Conseil municipal approuve les comptes 2020 de la bourgeoisie de Vollèges et de Bagnes. Il approuve le budget 2021 et la planification financière 2021-2025 de la bourgeoisie de Val de Bagnes.

Comptes 2020 de la commune municipale de Bagnes

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes 2020 de l'ancienne municipalité de Bagnes, présentant les éléments suivants:
– L'aperçu général des comptes présente un total des charges sans amortissements (y compris les services généraux) de CHF 88178624.– et un total des revenus de CHF 122126846.–.
– La marge d'autofinancement s'élève à CHF 33948222.– pour une insuffisance de financement de CHF 12223834.– après investissements.
– Les amortissements s'élèvent à CHF 33944617.–, si bien que l'excédent de revenus s'élève à CHF 3605.–.
– Au chapitre des investissements, le total des dépenses se monte à CHF 48044682.–, pour des recettes de CHF 1872626.–, d'où un investissement net de CHF 46172055.–.

Comptes 2020 de la commune municipale de Vollèges

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes 2020 de l'ancienne municipalité de Vollèges, présentant les éléments suivants:
– Le total des revenus est de CHF 13936568.–.
– Le total des charges avant amortissements de CHF 11945056.–.
– La variation de fortune est marquée par une diminution de CHF 406042.–.
– La marge d'autofinancement s'élève à CHF 1991512.–.
– Les investissements nets de l'année se montent à CHF 4333254.–, soit une insuffisance de financement de CHF 2341742.–.

Autres décisions financières

– Conditions d'octroi de l'aide communale pour les cas de rigueur Covid. Le Conseil municipal les fixe ainsi:
  • La situation financière de l'établissement doit être saine avant la période Covid (pas de perte avant Covid);
  • Toutes les démarches possibles ont déjà été entreprises;
  • La survie de l'établissement doit être engagée;
  • L'aide communale doit permettre à l'établissement de pouvoir continuer son activité après le Covid;
  • L'aide est octroyée pour l'activité 2020 seulement;
  • L'activité de l'établissement est maintenue en 2021.
– Soutien de la nouvelle catégorie complémentaire de restaurateurs/hôteliers créée sous le titre «hébergeurs événementiels» par un montant d'environ CHF 120000.–.
– Décision de ne pas participer financièrement au projet d'une liaison télécabine Sion–Mayens-de-l'Ours, sous réserve de l'intérêt du groupe TVSA.
– Décision de vendre le bâtiment de l'ancienne école et laiterie de Villette à Erik den Oudendammer qui a fait la meilleure offre.
– Validation du crédit de CHF 50000.– pour l'installation d'un container sécurisé de vingts vélos à Curala et l'installation de plusieurs racks sur l'ensemble du territoire communal.
– Participation à raison de la moitié des coûts totaux du raccordement de la fibre optique pour le hameau du Plamproz, soit pour un montant de l'ordre de CHF 22000.–, à condition que les propriétaires enlèvent leurs paraboles.

RESSOURCES HUMAINES

Sécurité et santé publiques

Le CM nomme
– Vincent Maret, comme chargé de sécurité défense incendie, dès le 1er juin 2021;
– Laure Prost, comme agente de police, dès le 1er septembre 2021.

Constructions, aménagement du territoire et mobilité

Le CM nomme Adeline Dénis Darbellay, comme collaboratrice administrative, avec un début d'activité au 6 avril 2021.

Administration générale

Le CM nomme Kelly Maret, comme collaboratrice administrative, dès le 1er août 2021.

Bâtiments, bourgeoisie et agriculture

Le CM nomme Célien Sabatier au poste de concierge, dès le 1er juin 2021.

Jeunesse, formation et cohésion sociale

Le CM valide l'augmentation du taux d'activité de la directrice opérationnelle, Sandra Trione, de 90% à 100% dès le 1er mai 2021.

AUTORISATIONS D'EXPLOITER

– Ciro Guarino pour l'enseigne Intenso, à Verbier;
– Jérôme Henry pour l'enseigne Vie Montagne, à Verbier;
– Sophie Voutaz pour la cabane de Chanrion. Cabane dont la fête d'inauguration se déroulera les 11 et 12 septembre prochains;
– Dominique Moret pour l'enseigne La Crevasse, à Chemin-Dessus;
– Martine Guex pour l'enseigne Chambre d'hôte La Marolingue, à Chemin-Dessus.

CONSTRUCTIONS

Le dicastère couvrant le secteur des constructions est mis à rude contribution depuis le début de cette année. Un nombre impressionnant d'autorisations, de permis d'habiter, de subventions, de décisions de

© LA LIGNE

Gentilé

Étude lancée par la Commission tourisme, culture et sport sur la terminologie pour les citoyens et citoyennes de Val de Bagnes. Val de Bagnard, Val Bagnard, Habitant de Val de Bagnes? À suivre…

régularisation, de dossiers de police des constructions, a été traité, à savoir cent vingt-quatre dossiers. Les prochains mois demanderont aussi un gros engagement de la part de ce secteur d'activité.

POPULATION

Agrégation bourgeoisiale
Pour 2021, l'agrégation bourgeoisiale est fixée au forfait de CHF 2021.– (tarif unique – personne seule ou famille). Elle est conditionnée par la résidence de Val de Bagnes depuis cinq ans, de manière rétroactive au 1er janvier 2021. Voir également en page 14.

Étiquettes autocollantes de vote
Validation de la gratuité du remplacement en cas de perte, sur demande écrite adressée à l'administration communale.

© VERBIER PROMOTION /

Alpages – inalpes 2021

Les inalpes, en 2020, s'étaient déroulées à huis clos.

Cette année, l'exploitant agricole qui gère l'alpage est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de protection contenant les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses employés et des éleveurs amenant leurs bêtes le jour de l'inalpe.

Les mesures de protection restent contraignantes.

Une information est disponible sur le site internet de la commune.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'enseignant-e-s des écoles primaires 2021/2022:
- Malorie Gay, 25 ans, Vollèges;
- Tobias Michellod, 24 ans, Fully;
- Tiffany Maret, 21 ans, Le Châble;
- Manon Maradan, 26 ans, Vens;
- Émilie Maret, 22 ans, Le Châble.

Nomination comme enseignant du CO pour l'année 2021/2022:
- Louis Roy, 27 ans, domicilié à Lourtier.

Nomination de la commission non permanente «École de Versegères»:
- Présidente: Anne-Michèle Lack
- Membre: Fabien Sauthier
- Membre: Sandra Trione
- Membre: Guillaume Colin
- Membre: Marylaure Moulin

Rappel de l'interdiction d'utiliser les véhicules privés pour le transport d'enfants lors d'activités extérieures aux structures d'accueil, ceci afin d'assurer la sécurité de l'enfant et du professionnel.

CULTURE, SPORT, TOURISME

- Mise à disposition des terrains de Saint-Marc pour le FC Bagnes Summer Camp du 12 au 16 juillet 2021.
- Validation du tableau des bénéficiaires 2020 des soutiens pour favoriser l'accès des sportifs à un statut professionnel.
- Soutien à la démarche du comité d'initiative pour un renforcement de l'événement «la Suisse bouge» en mettant à disposition les infrastructures sportives et en se prononçant favorablement à une augmentation du soutien financier à la manifestation.
- Soutien de CHF 3000.– par rapport à la perte Covid subie sur l'organisation des courses OJ des 6 et 7 mars 2021.
- Acceptation d'inclure le Pass Saint-Bernard dans la liste des prestataires admis pour les bons «soutien à la jeunesse». Une proposition dans ce sens sera faite aux représentants du Pass Saint-Bernard.
- Soutien de CHF 3000.– pour la publication consacrée à des documents d'archive fascinants: les cahiers d'écolier de Maurice Gabbud, de Lourtier, qui de jeune berger deviendra un journaliste valaisan reconnu.
- Soutien financier par un montant de CHF 1000.– à la participation de jeunes de l'Arche de Noël et de Cité Printemps à un camp scout à Jaun, comme l'année passée.
- Décision de ne pas reconduire l'édition d'une brochure intitulée «Bagnes» par la société Inédit pour la législature 2021-2024. La commune se concentre sur le Val de Bagnes Infos et le site internet.
- Des travaux de réfection de la planéité du terrain de foot principal de Vollèges vont être entrepris.
- Nomination prochaine d'un archiviste responsable de la gestion documentaire pour l'ensemble de l'administration.

SÉCURITÉ

- Nomination de Roland Dorsaz comme membre supplémentaire du Tribunal de police.
- Refus de la mise à 30 km/h du chemin des Vernes à Verbier.
- Validation de la commande d'équipements de travail répondant aux mesures de sécurité pour les TP et le service des bâtiments (concierges).
- Achat de trousses de secours.
- David Maret est compétent pour définir le caractère exceptionnel d'un événement et, si le principe exceptionnel est retenu, c'est le service forestier qui exécute les travaux de remise en état, puis qui les refacture ensuite à la commune (cas des laves torrentielles).
- Décision de se doter d'une cellule de gestion de crise opérationnelle d'ici septembre 2021.
- Accord de principe pour la convention-cadre d'utilisation et aménagement des terrasses sur le domaine public, sans location pour cette année, avec une entrée en vigueur de suite et demande, sans remettre en cause sa décision de principe, de la soumettre à l'association faîtière.
- Décision, en l'état, de ne pas programmer l'exposition annuelle sur le barrage en raison des dangers de chute de pierres à l'entrée du couronnement et d'améliorer la signalétique existante avec un gyrophare.
- Approbation des statuts de l'association Sécurité Entremont. Ceux-ci seront portés à l'ordre du jour du prochain CG pour approbation.
- Des travaux d'amélioration de la bande de roulement sur la Planie, entre la Croix-de-Cœur et les Ruinettes, seront entrepris pour sécuriser le passage des cyclistes et piétons.
- Décision d'implanter la maison de la sécurité dans le secteur Profray, sous réserve du résultat favorable de l'étude de faisabilité qui sera engagée auprès d'un bureau d'architecte local.
- Suppression de la zone 30 km/h du Chemin du Coteau à Chemin-Dessus, hors de la zone à bâtir, afin de tolérer le stationnement en bordure de route. ★

Adjudications du 23 mars 2021 au 5 mai 2021

Date	Domaine	Lieu/secteur	Type de travaux	Entreprise	État
23.03.21	Travaux publics et environnement	Communes de Sembrancher et de Val de Bagnes	Revitalisation de la Dranse à Contô: travaux de reconnaissance pour l'exécution de quatre forages du projet de revitalisation de la Dranse	Polyforages SA	en cours
23.03.21	Sécurité et santé publiques	Tête des Établons: digue de protection du Clou	Achat de matériel radio pour la police municipale Gestion du projet de défense contre les avalanches	Ruag Sylvaplus SA	en cours en cours
23.03.21	Jeunesse, formation et cohésion sociale	Versegères: école	– Travaux de remise en état de la surface engazonnée du préau – Fabrication et pose des panneaux pour les espaces et les salles de classe – Sérigraphie sur les plaques	Michellod Paysage SA Ferretti Design Barbosa Printing Solutions	en cours
23.03.21	Bât., bourgeoisie et agriculture	Versegères: Épeneys Lourtier: école Versegères: maison Bochatay Verbier: restaurant Le Dahu Verbier: école de la Comba Le Châble: cycle d'orientation Vollèges: Le Petet Verbier: chalet Orny Vollèges: salle des Posettes Bâtiments communaux	Étude de la 2e étape du projet PCR Versegères/Épeneys Remplacement de la porte d'entrée Travaux d'infiltration des eaux pluviales Remplacement de deux portes Réaménagement de la place de jeux: phase 1 (avant-projet) Arrosage automatique Travaux de dégagement et d'accès au couvert du Larget (travaux d'urgence) – Réparation de la barrière nord – Gestion des salles communales – Véhicules – Agrandissement de la porte d'entrée – Remplacement de deux portes Étude parasismique: Le Châble: CO, bâtiment Perrodin, musée et église Verbier: école de la Comba, chalets La Mascotte et Mont-Fleury Verbier-village: crèche et église Bruson: école: partie nouvele est Montagnier: crèche (UAPE) Champsec: école et maison Gard Lourtier: école Vollèges: église	Grenat Sàrl May-Joris SA BG Constructions SA Créa'Bois Sàrl Végétalys Paysagiste Clavien François Vaudan Julien Terrassement Menuiserie Cornaro I-Com Garage Arc-en-Ciel Manenti-Farquet SA Paul Moulin & Fils SA Lattion Bruchez Ingénieurs SA	en cours en cours en cours en cours en cours juin 21 juin 21 terminé en cours en cours terminé en cours
13.04.21	Bourgeoisie	Projet du Torrent de Saint-Jean et Projet du Haut Bruson Projet de la Barmasse	Travaux de débardage de bois Travaux de débardage de bois	Rotex Sylvapro SA	terminé terminé
13.04.21	Constructions, AT & Mobilité	Tente des Combins	Stockage et transport	Martinetti SA	en cours
13.04.21	Travaux Publics et Environnement	Verbier: chemin des Fées Verbier: chemin de Plénadzeu Verbier: chemin des Vernes Verbier: chemin de Périn Bruson: chemin de Cambolé Sarreyer: chemin de Darray Vé Le Levron: chemin du Peray Verbier: torrent de Pro-Bordzey Le Levron: chemin des Crêtes Verbier-village: torrent de Verbier Véhicule de chantier Torrent du Merdenson Torrent du Merdenson Routes agricoles: Chantier de la route des Fontaines et chantier de la route des Forcles Routes agri.: Sect. de Vollèges	Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Travaux d'aménagement Reconstruction d'un caisson en bois Réfection de la barrière le long du torrent en-des. de la laiterie Acquisition d'une chargeuse sur pneus Travaux forestiers Surveillance et monitoring du bassin versant (part. sup.) Assainissement Inventaire	Gailland Fils SA B & G Construction SA B & G Construction SA B & G Construction SA B & G Construction SA Carron Joseph SA B & G Construction SA B & G Construction SA T. for. Catogne Mont-Chemin Besson SA Robert Aebi AG T. for. Catogne Mont-Chemin DSM Consulting Patrick Épiney Ingénieurs Sàrl Patrick Épiney Ingénieurs Sàrl	en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours en cours
13.04.21	Sécurité et santé publiques		Achat d'un bus cellulaire	Garage du Catogne	en cours
27.04.21	Constructions, AT & Mobilité	Le Châble: site de Curala Le Châble: site de Curala Le Châble: site de Curala Le Châble: parking de Saint-Marc Le Châble: maison de Commune Le Châble: maison de Commune	Pilotage immobilier du projet et assist. au maître d'ouvrage Pilotage des démarches pour l'établissement des promesses de DDP et assistance au maître d'ouvrage Accompagnement technico-économique du maître d'ouvrage pour les recherches d'optimisation de projet et de la phase d'avant-projet du parking Études d'optimisation économique Établiss. d'un cahier des ch. pour la réalis. d'un forage test Assurance RCTC pour l'ensemble des travaux	Gefiswiss MR Conseils Valpoti SA Valpoti SA Tissières SA Helvétia Assurances	en cours en cours en cours en cours en cours en cours
27.04.21	Travaux Publics et Environnement	Verbier: torrent de Verbier et pont du Bry Plamproz Vollèges: Artisier	Aménagement du torrent et du pont du Bry Remplacement de la dameuse Travaux pour l'aménagement d'un chemin	Gailland Fils SA Prinoth AG Vaudan Julien Terrassement	en cours en cours en cours
27.04.21	Bât., bourgeoisie et agriculture	Cabane de Louvie Cabane de Louvie Cabane de Louvie Desserte forestière Forêt Momin Forêt Mont-Brun, Forêt Châtelard et Forêt La Tuaille Bruson: école Bruson: école Le Châble: cimetière Verbier: école de la Comba Prarreyer: ancienne école Vollèges: couvert du Larget Le Levron: cimetière Verbier: bibliothèque Le Châble: bât. Le Bourgeois et Abbaye Le Châble: bât. Le Bourgeois Le Châble: bâtiment Le Bourgeois Verbier: parking des Marais-Verts Cabane de Panossière Vollèges: école Le Châble: couvert à fontaine Le Châble: couvert à fontaine Vollèges: maison communale Concept clé	Dém. de la douche, fourniture et pose d'une nouv. douche Fourniture d'un PVD dans la douche Séparation dans les dortoirs Étude de la suite et finalis. du proj. de l'analyse de la desserte Débardage de bois Débardage de bois Isolation périphérique et mesures sismiques Remplacement de six vélux Plantations d'arbustes et buissons Gestion des eaux pluviales Rénovation de la toiture Démontage et évacuation du couvert Travaux au Jardin du Souvenir Fourniture et pose d'une rampe d'accès et d'une barrière Acquisition de deux écrans tactiles Éclairage extérieur de l'accès au bâtiment Fabrication et pose d'une main courante Remise en état de la borne automatique Installation de panneaux solaires Fourn. et remplac. de cinq bornes pour l'éclairage de la cour Recon. couvert à fontaine au sommet du Châble: Charpente Recon. couvert à fontaine au sommet du Châble: Maçonnerie Remplacement de tondeuses Pose de grille à gazon, fourniture et installation de cinq supports à vélos devant la maison communale Reprise du système actuel des clé et transfert de la base de données sur le serveur Ciges	Enrico Poloni Sàrl Sol & Parquet Vaudan Sàrl May & Joris SA Nivalp Rotex AG et Sylvapro SA Rotex AG Besse-Felley Architecture Sàrl Karlen & Cie SA Morélato Paysagiste Altis Groupe SA Baillifard-Rodrigues SA Terrettaz Pierre-Yves Marchetti Raphaël SA Besson SA CX Print SA Guigoz & Filliez SA Michellod Metal Sàrl Signal SA Guigoz & Filliez SA Terrettaz Électricité SA Carron-Deslarzes SA Bruchez Pierre Sàrl Terrettaz & Fils Vollèges SA Marchetti Raphaël SA Accès Concept SA	en cours en cours en cours en cours été 2021 aut. 2021 en cours juin 2021 en cours juin 2021 en cours juin 2021 en cours en cours en cours en cours en cours en cours juin 2021 juill 2021 en cours terminé juin 2021 en cours
04.05.21	Constructions, AT & Mobilité	Verbier: Centre sportif	Mur de soutènement au nord: pose de barrières en acier	Gailloud Metal SA	en cours

«UNE DERNIÈRE CHANCE AVANT LES TRIBUNAUX»

Au sein de la commune, le pouvoir judiciaire est exercé par la juge de commune et la vice-juge. Toutes deux élues à la fin de l'année 2020 pour une période de quatre ans, Barbara Deléglise et Marie-Jeanne Gard Meichtry sont au service des citoyennes et des citoyens de Val de Bagnes dans le domaine du droit civil. Entretien.

© V. MOULIN

Quel est le rôle d'une juge de commune?
Nous sommes compétentes dans le domaine du droit civil. Nous nous occupons principalement de l'ouverture des testaments, de la délivrance des certificats d'héritiers et du traitement des procédures de conciliation. Nous sommes essentiellement occupées par les actions en paiements, les problèmes de droit des successions et les séances de conciliation. Nous ne traitons pas d'affaires pénales.

Quant au domaine politique, même si nous avons été élues et présentées par un parti, nos décisions sont dénuées de toute influence partisane.

Comment les citoyens arrivent-ils jusqu'à vous?
Pour les actions civiles en dessous de CHF 100000.–, une procédure de conciliation est obligatoirement mise en place avant que l'affaire ne passe au tribunal de district. De cette manière, les citoyens nous contactent, souvent, par le biais de leur avocat.

Quel est le but de votre action?
D'un point de vue légal, il est question d'essayer de décharger les tribunaux de districts. Humainement, c'est l'occasion de rétablir le contact et de restaurer le dialogue entre les parties avant qu'elles ne se retrouvent face à face au tribunal.
C'est souvent la dernière chance de trouver un accord avant de s'engager dans une procédure judiciaire. Notre rôle, dans le cadre des séances de conciliation, est de regrouper autour d'une même table les différentes parties afin d'essayer de trouver une solution sans devoir recourir à une action judiciaire. Nous mettons en place des conditions pour que les différentes parties puissent s'exprimer librement. Bien sûr, nous n'avons aucun pouvoir décisionnel, sauf jusqu'à CHF 2000.-.

Qu'est-ce qui vous a motivées à accepter cette activité?
La fonction est très intéressante. C'est également l'occasion de nous mettre à disposition des citoyennes et citoyens, et de les accompagner dans des procédures de droit civil et de droit des successions.

Comme les autres autorités de la commune, vous êtes présentées à l'élection par un parti et élues par la population. Quels sont vos liens avec l'Exécutif de la commune?
La séparation des pouvoirs est totalement assurée. Nous sommes parfaitement indépendantes des pouvoirs législatif et exécutif et conservons le secret de fonction sur toutes les affaires traitées. Néanmoins, nous faisons partie des autorités communales. Quant au domaine politique, même si nous avons été élues et présentées par un parti, nos décisions sont dénuées de toute influence partisane.

En quoi votre service est-il utile aux citoyennes et citoyens?
C'est un échelon essentiel au niveau régional. Le cadre accueillant que nous mettons en place permet de dialoguer, de discuter, de négocier et de poser des questions que l'on n'oserait pas évoquer au sein d'un tribunal. Les juges de communes sont un passage utile pour les actions civiles et un passage nécessaire pour établir les certificats d'héritiers et ouvrir les testaments. ★

Propos recueillis par Charly Veuthey

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DU VAL DE BAGNES

Vous connaissez votre village comme votre poche?
Peut-être reste-t-il quelques perles à découvrir, en emboîtant le pas à des guides du patrimoine.

© V. MOULIN

Les guides du patrimoine, de gauche à droite: Cherries Walks, Katrin Weber, Lucie Arlettaz, Isabelle Coppey-Hefti, Jean-Christophe Moret.

C'est une initiative du Service culturel qui invite à explorer les villages et à plonger dans leur histoire, éventuellement à s'étonner au passage de quelques curiosités méconnues. En compagnie d'un guide, vous parcourez Lourtier, Champsec, Le Châble ou Verbier. Chaque village permet d'aborder une thématique particulière. Les visites ont été préparées en collaboration avec le Centre régional d'étude des populations alpines CREPA, avec la contribution de l'historienne d'art Marlène Hiroz.

Lourtier et les risques liés à la vie en montagne

La visite débute dans la maison de Jean-Pierre Perraudin, ou Maison des glaciers. Le village a été le théâtre de nombreuses catastrophes, mais ses habitants ne l'ont pas quitté pour autant. Cette visite est donc l'occasion de mesurer l'attachement des Bagnards à leur terre, leur connaissance de l'environnement, mais aussi de découvrir la vie de tous les jours dans un village de montagne. La volonté des habitants de vivre avec leur temps s'illustre par la chapelle moderne dessinée par Alberto Sartoris, dont la construction fit scandale.

Champsec et le monde de la pierre ollaire

Ce village a abrité au fil du temps plusieurs ateliers de fabrication de fourneaux, les fameux «bagnards», dont la pierre était extraite dans les environs. Le Musée de la pierre présente les différentes utilisations de ce matériau, ici et ailleurs dans le monde. La visite du village est l'occasion de découvrir comment les populations alpines ont tiré profit des ressources locales à disposition, avec ingéniosité. La «belle usine» électrique, une curieuse digue, une fontaine de pierre, une chapelle haut perchée, d'émouvantes inscriptions... autant d'éléments qui révèlent des morceaux d'histoire locale.

Le Châble et ses trésors artistiques

La visite du Châble donne l'occasion de bénéficier d'une visite guidée de l'expo temporaire, mais aussi de l'église et des jardins de l'abbaye.
Des artistes de renom ont contribué à la décoration de l'église. Tandis que l'abbaye est en soi un concentré d'histoire. Demeure occasionnelle des abbés de Saint-Maurice et tribunal à ses heures, elle fut ensuite la résidence des notables locaux. La maison est encore remplie

Les balades du patrimoine

La Maison des Glaciers – la chapelle et le village de Lourtier
Lundis 5 juillet et 2 août: 15h – 17h
RDV: Maison des Glaciers – Lourtier
De 7 à 12 ans CHF 10.– / Dès 13 ans CHF 20.–
Min. 4 – max. 15 personnes

Le Musée de Bagnes – l'église et le village du Châble
Lundis 19 juillet et 16 août: 15h – 17h
Rdv: Musée de Bagnes – Le Châble
De 7 à 12 ans CHF 10.–/ Dès 13 ans CHF 20.–
Min. 4 – max. 15 personnes

Sur inscription au plus tard
le samedi précédent, à 16h
au 027 776 15 25 ou
par courriel à musee@valdebagnes.ch

Visites organisées en collaboration avec l'Office du tourisme de Verbier:

Visite de Verbier-Village et station
Mercredis 7 juillet au 25 août: 16h – 17h30
De 7 à 12 ans CHF 10.– / Dès 13 ans
CHF 20.– / Gratuit avec VIP Pass
Min. 4 – max. 10 personnes
Rdv OT Verbier

Visite du village de Champsec et Maison de la Pierre ollaire
Vendredis 2 juillet au 27 août: 14h – 16h
De 7 à 15 ans CHF 10.– / Dès 16 ans
CHF 20.– / Gratuit avec VIP Pass
Min. 4 – max. 10 personnes
Rdv à Champsec

Les inscriptions peuvent se faire directement sur le site de l'office du tourisme: évènement office du tourisme de Verbier.

Il y a également la possibilité d'organiser des visites dans ces lieux sur demande auprès du Musée de Bagnes au 027 776 15 25 ou par courriel à musee@valdebagnes.ch

des souvenirs de ses derniers occupants, le conseiller d'État Maurice Troillet et son neveu, le poète Maurice Chappaz.

Verbier et le développement touristique

Il faut imaginer ce plateau ensoleillé encore totalement voué à l'élevage au début du XXe siècle, et, au niveau du village, une prédominance de l'agriculture et d'un artisanat local, avec ses moulins et ses petites «usines» ou artifices étagés le long du torrent. Pendant ce temps, deux pensions au confort sommaire annoncent timidement le départ d'un développement touristique, qui sera fulgurant après-guerre. Saviez-vous par exemple qu'un ancêtre du téléski, «le funiluge» est introduit alors? Les skieurs prenaient place dans une luge géante, tractée par un treuil amarré à un sapin. ★

SENTIER DES MINES DU MONT CHEMIN

La signalétique qui agrémente le Sentier des mines a été remise au goût du jour. Une quinzaine de panneaux guident le public à la découverte de l'exploitation minière d'antan. Au fil d'une balade de deux heures accessible à toute la famille, ces panneaux présentent de manière attrayante les spécificités, notamment géologiques et botaniques, de l'endroit.
Dès l'été 2022, de nouvelles améliorations enrichiront le Sentier des mines. Pensées dans le cadre du projet de coopération transfrontalière Interreg «Mines autour du mont Vélan», elles ont pour objectif de valoriser le sentier en mettant en avant son intérêt patrimonial et culturel, dans un esprit de développement durable et de tourisme intégré.
Au nombre des changements en perspective, on compte un espace d'accueil plus convivial et des panneaux munis d'un QR code pour accéder à du contenu interactif. La reconstitution d'un site minier au col des Planches est également envisagée, dans l'idée de montrer et faire pratiquer aux visiteurs de tous âges et de tous horizons les gestes des mineurs d'autrefois. ★

www.sentier-des-mines.ch

SONDAGE DU SERVICE CULTUREL

Le Service culturel de la commune de Val de Bagnes effectue un sondage auprès de la population .

Il souhaite mieux connaître vos habitudes et vos attentes en matière de culture. La questionnaire porte en particulier sur les services proposés par les institutions communales: bibliothèque, archives, musée, saison culturelle à l'Espace Saint-Marc. Vos réponses participeront à l'élaboration des nouvelles orientations envisagées pour répondre aux besoins actuels.
Le questionnaire peut être téléchargé sur ce lien: https://ravedoni.com/survey ou au moyen du QR code. ★

© H. DUMOULIN

L'OBJET DU PATRIMOINE

Le Musée de Bagnes possède dans ses collections quelques paires d'anciennes chaussures. Communément appelés socques de cabane, mais souvent vendus en magasin sous le nom de **«socques bernoises»**, on les trouvait à une certaine époque dans une grande majorité des cabanes du Club Alpin suisse. Plutôt lourds à porter, les socques avaient une épaisse semelle en bois dur et tenaient bien au chaud grâce à une doublure en feutre blanc ou en laine de mouton. Assez bruyants une fois chaussés, les hôtes ne passaient pas inaperçus lors de leurs déplacements. Une petite boucle métallique permettait de suspendre les socques et de les aligner au-dessus des couchettes afin de gagner un maximum de place. Récupérés à Brunet au moment du rachat de la cabane par la commune et bourgeoisie de Bagnes au début des années 1980, les socques ont été remplacés depuis par un tout autre type de chaussure, les «Crocs».
Située à Sery, la cabane Brunet occupait autrefois un autre emplacement, sur la rive droite de la Dranse au-dessus de Fionnay, à environ 2600 mètres d'altitude au cœur de l'ancien alpage du Crêt.
C'est le 21 septembre 1930 qu'eut lieu son inauguration. Théophile Bircher (1886-1971), de Champsec, également conseiller communal, assure le gardiennage.
Sa construction coûte 26000 francs et les plans sont dessinés par l'architecte suisse Paul-Eugène Henssler (1878-1954). Près de 35000 kg de matériaux ont dû être acheminés à dos du mulet. La cabane sera emportée par une avalanche le 20 février 1937. Alpiniste chevronné, Henssler signera également les plans de la seconde cabane Brunet en 1942. ★

Julie Lapointe Guigoz

UNE SAISON PLUTÔT RÉUSSIE DANS UN CONTEXTE COMPLIQUÉ

Grâce à la coopération de tous les acteurs et partenaires, la saison touristique a été en grande partie sauvée. Bilan avec Simon Wiget, directeur de Verbier tourisme.

«Nous avons travaillé main dans la main avec les services communaux et nos différents partenaires – remontées mécaniques, Sociétés de développement, transports publics, écoles de ski, société des hôteliers, etc. –, ce qui s'est révélé très précieux», indique le directeur de Verbier tourisme. L'Office du tourisme a d'emblée mis en place un portail d'information Covid pour renseigner les clients et partenaires. Durant les fêtes de fin d'année, chaque matin, les acteurs de la sécurité, des transports et de l'Office du tourisme se sont rencontrés pour une séance de coordination, «ce qui nous a permis de nous adapter au jour le jour», indique Simon Wiget. «Nous avons pu offrir des loisirs à la population, qui en avait vraiment besoin», relève le directeur de Verbier tourisme, précisant que «l'ouverture des stations a permis de canaliser la clientèle et de garantir des activités dans un cadre contrôlé». En tout cas, l'exercice a été maîtrisé, puisque Verbier présentait à la fin des vacances des taux de contamination parmi les plus bas.

Verbier a été mis en lumière, notamment en tant que principale station suisse francophone. Jamais la station n'a accueilli autant de touristes français que cet hiver, semble-t-il.

Implication communale

La commune a rapidement pris des dispositions pour soutenir la branche touristique. Le Conseil général a avalisé une demande de crédit complémentaire pour permettre leur financement. «On nous a donné les moyens de travailler, ce qui était très appréciable», souligne le directeur de Verbier tourisme. Les mesures ont consisté par exemple à engager une cinquantaine de personnes supplémentaires, les «Covid Angels», pour veiller au respect des consignes de sécurité sur le terrain. Beaucoup d'efforts ont été faits pour la communication, que ce soit par internet, par la signalétique, par la documentation, ou par l'échange avec la clientèle. Enfin, la commune a engagé des réflexions avec les représentants des transports et la police pour éviter des engorgements, assurer la sécurité et sensibiliser les acteurs.

Exposition médiatique

Cette saison a aussi été marquée par une exposition médiatique particulière, qu'il a fallu gérer. Verbier est traditionnellement l'une des stations qui ouvrent le plus tôt, aussi les projecteurs se sont-ils braqués sur elle dans un contexte sensible, où les pays voisins maintenaient la fermeture de leurs remontées mécaniques. Il y a eu successivement l'épisode de la photo postée sur les réseaux sociaux, montrant une queue devant les caisses, jusqu'à l'affaire du variant britannique. L'engouement de la presse a pris une dimension inédite pour Verbier tourisme, qui a reçu jusqu'à trente demandes d'interviews en un jour (du New York Times à Fuji Television). Ce tapage est vite retombé, mais il a eu néanmoins un effet collatéral bienvenu. Verbier a été mis en lumière, notamment en tant que principale station suisse francophone. Jamais la station n'a accueilli autant de touristes français que cet hiver, semble-t-il. Une nouvelle clientèle a découvert la région, qui a eu une très bonne expérience de ski et peut-être reviendra.

Perspectives estivales

L'équipe de Verbier tourisme ne s'attendait pas à un deuxième «été Covid». Or les mesures s'annoncent tout aussi strictes, voire davantage dans certains cas, que l'an passé. Pour y faire face, elle mise en particulier sur une offre VIP Pass très étendue. Celle-ci a été élaborée avec le soutien communal et ne comprend pas moins de 116 activités gratuites. Grâce à cet atout et à la grande variété de possibilités offertes par le val de Bagnes, notamment en pleine nature, il est permis d'être optimiste. Comme d'habitude, le juge sera la météo. ★

© VERBIER.CH / MELODY SKY

HÔTELS À INSECTES

Une contribution des travaux publics à la sauvegarde de la biodiversité.

© DR

© DR

En empruntant les routes et les chemins de la commune de Val de Bagnes, vous avez certainement remarqué, sur les talus, de jolies maisonnettes disséminées un peu partout sur le territoire. Ces maisonnettes sont des «hôtels à insectes». Elles ont vu le jour à l'initiative de l'équipe des travaux publics et serviront – l'on s'en réjouit déjà – de refuge à une multitude d'insectes et d'araignées, aux coccinelles... et aux abeilles sauvages.

Ce petit monde, qui aux yeux de certains n'a que peu d'importance, est essentiel à l'équilibre écologique de nos écosystèmes. Or les abeilles notamment, si importantes pour la pollinisation des plantes cultivées et sauvages, souffrent d'une crise du logement sans précédent et voient se réduire chaque année leur habitat naturel. En cause, la disparition des prairies fleuries, essentielles pour elles, en particulier dans les villages. Elles trouveront dans ces hôtels un abri de qualité qui leur permettra de survivre et de se reproduire.

L'aménagement de ces nichoirs à insectes s'inscrit dans une démarche environnementale entreprise par les travaux publics depuis une dizaine d'années. Cette démarche vise à promouvoir une certaine durabilité dans l'exécution des tâches d'entretien du territoire qui incombent à la commune et à favoriser une bonne qualité écologique des espaces publics.

Une première mesure forte a été l'abandon du glyphosate pour le traitement des «mauvaises herbes» le long des routes. Certains diront que nos bords de routes sont laissés à l'abandon et que «ça fait cheni», mais le bénéfice pour les eaux et les sols ainsi que pour tous les organismes qui en dépendent est indéniable.

Les abeilles notamment, si importantes pour la pollinisation des plantes cultivées et sauvages, souffrent d'une crise du logement sans précédent et voient se réduire chaque année leur habitat naturel.

Gestion différenciée des talus

La commune de Val de Bagnes a également mis en place une gestion différenciée de ses talus de route et a fait office de pionnière en la matière avec un projet-pilote soutenu par le canton. Cette gestion consiste à effectuer des fauches plus ou moins tardives en fonction des altitudes et des expositions des talus. Cette manière de faire permet à d'avantage d'espèces d'achever leur cycle de floraison et d'ainsi recoloniser peu à peu certains sites en y amenant couleurs et biodiversité. Sur plusieurs talus, le fourrage est même exporté afin d'amaigrir le sol et favoriser la venue d'espèces propres à ces milieux. Une coupe précoce aux abords immédiats des chaussées est maintenue afin de garantir la sécurité des usagers.

Autre exemple, les accotements routiers qui font l'objet de terrassements sont désormais toujours semés avec des mélanges floraux diversifiés qui, combinés à de la terre criblée pauvre en matières nutritives, augmentent la richesse de la végétation le long des chaussées.

Pour ce qui est des travaux de déneigement finalement, la quantité de sel a été fortement réduite, avec l'immense avantage de préserver la qualité des eaux de ruissellement qui pénètrent dans les sols ou s'écoulent dans nos torrents à la suite de l'hiver.

D'autres actions concrètes et simples de ce type suivront prochainement et nous vous en informerons régulièrement. ★

Jean-Christophe Bessard,
responsable d'exploitation
Service des routes et cours d'eau

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'EAU

Depuis fin 2019, BlueArk Entremont SA mène des projets de recherche et d'innovation au sein de son pôle de spécialisation consacré à l'eau. Aperçu de quelques projets en cours.

Aquaspy
Grâce à des mesures réalisées régulièrement sur le réseau d'eau et à des informations données en continu par des capteurs de plus en plus nombreux, Altis dispose de nombreuses mesures. Avec le bureau d'ingénieurs et de géomètres valaisan IG Group, Altis développe une solution informatique pour mieux exploiter ces données afin de pouvoir donner une information plus précise à ses clients finaux concernant la qualité de l'eau. La précision de l'information progressera au fur et à mesure de l'enrichissement des dispositifs d'analyse. La plateforme *Aquaspy* simule et visualise la qualité de l'eau sur l'ensemble du réseau de distribution en temps réel et en continu.

Labeau
L'objectif de ce projet est d'offrir aux acteurs académiques et à ceux actifs dans l'innovation un portail d'accès aux données de chaque système hydraulique: réseau de distribution d'eau potable, égouts, cours d'eau, réseau de production d'énergie des torrents... L'idée est de permettre à des chercheurs d'avoir accès à ces données pour nourrir leurs travaux.

Hydrell
Cette start-up créée par un inventeur allemand est la première entreprise née dans le sillage de BlueArk Entremont. Elle s'est installée à Val de Bagnes pour développer un procédé d'épuration des eaux novateur et plus performant en termes de production d'énergie à partir de l'eau usée.

Odile
Le projet a pour objectif d'optimiser l'irrigation des champs bagnards. Aujourd'hui, les agriculteurs n'ont pas assez d'informations sur les besoins en eau des prairies et sur la disponibilité de l'eau. Odile développe un outil d'aide à la décision pour les agriculteurs, permettant de limiter le gaspillage d'eau d'irrigation tout en maintenant la productivité des cultures. Le projet est testé sur le terrain auprès de six agriculteurs de la région. L'irrigation des prairies de fauche est un défi conséquent pour les agriculteurs de montagne: ces derniers doivent déplacer les asperseurs et tuyaux sur de nombreuses parcelles. Un travail laborieux et coûteux en temps comme en déplacements.

Flybotix
Ce projet a pour objectif d'utiliser des drones pour analyser l'état des grandes canalisations d'eau du type de celle qui va de Louvie à Vollèges. Un drone enfermé dans une cage sphérique enregistre le chemin qu'il parcourt et filme tout autour de lui pendant tout le trajet. En interprétant les positions et les images, on peut repérer des défauts dans les canalisations et les galeries empruntées par l'eau.

Gestion de la neige à Verbier
La gestion de la neige des routes, à Verbier, pose des problèmes en raison de la masse à stocker et des nombreux transports par camion vers les lieux de stockage. Un projet a été lancé pour élaborer une solution combinant un fondeur solaire à neige avec un bassin qui pourrait aussi servir à l'irrigation.

Deux autres idées ont été lancées récemment. L'une pour créer des mini-steps moins coûteuses pour les résidences secondaires, l'autre pour remplacer les marteaux des bisses par de nouvelles technologies, afin de connaître en tout temps les débits d'eau acheminés. ★

Pour en savoir plus: www.blueark.ch

© OddRR CH

Obligation de contrôle des réseaux privés d'eau potable

Altis invite les propriétaires de réseaux privés d'eau potable à prendre contact avec son service clients afin que les tests de qualité nécessaires puissent être menés.
L'Ordonnance cantonale concernant les installations d'alimentation en eau potable exige que «les propriétaires de sources privées font analyser l'eau au moins une fois par an, au printemps ou pendant l'été». La même ordonnance attribue à la commune la responsabilité «de la qualité de l'eau distribuée par les réseaux publics, y compris les consortages, ou celle provenant des réseaux privés.» La commune a donc le devoir d'informer les consortages et les propriétaires concernés.
Pour la commune de Val de Bagnes la compétence citée est déléguée à Altis. Dans le but de mieux connaître la qualité globale des eaux exploitée sur le territoire communal et son évolution dans le temps, Altis prend à sa charge les frais d'analyse des réseaux privés à raison d'un contrôle par année (bactériologique et chimique). Un réseau est défini par un captage exploité comme eau de boisson et une distribution à un ou plusieurs consommateurs.

PASSAGE DE TÉMOIN AU CYCLE D'ORIENTATION

Dès la prochaine rentrée, Thomas Delamorclaz succédera à Alain Maret à la direction du Cycle d'orientation du val de Bagnes.

©V.MOULIN

Né en 1981 à Villette, **Thomas Delamorclaz** (à gauche) est surtout connu dans sa commune à travers la musique et le sport. Côté musique, il a présidé la fanfare l'Avenir, tout en jouant du cornet au plus haut niveau, au sein de Brass Bands valaisans et romands. Côté sport, il a débuté au FC Bagnes enfant, avant de se tourner davantage vers les sports d'endurance, tels que ski alpinisme, vélo et course à pied. Désormais, ce sont moins les challenges qui l'appellent, mais il reste investi dans ces activités «essentielles», car avec ou sans compétition, il a gardé le goût de l'entraînement et de la musique qu'il cultive «comme une deuxième langue».
Le Collège de Bagnes, il l'a pratiqué comme élève, puis stagiaire, puis enseignant remplaçant. Depuis une vingtaine d'années, c'est au Cycle d'orientation d'Orsières qu'il enseigne: le français, l'anglais et le sport. Au vu de ses passions et de son parcours, Thomas Delamorclaz était un peu prédestiné à cette école qui abrite la filière «sport-arts-formation» et se veut une pépinière de talents. La participation au comité sport-étude lui a effectivement permis beaucoup de contacts avec des associations sportives, «et j'ai aussi appris énormément de choses à titre personnel», commente-t-il.
Aujourd'hui il se sent mûr pour un nouveau défi. Ce poste ne s'inscrivait pas dans un plan de carrière, mais il s'est présenté au bon moment, «comme si les planètes étaient alignées», sourit l'intéressé, précisant qu'il a aussi saisi l'occasion de revenir dans la vallée. Ce qui l'attire, c'est notamment le fait de contribuer au fonctionnement d'une institution qui joue un rôle essentiel dans la communauté. «Former les acteurs de la société de demain, c'est une belle responsabilité», relève l'enseignant, qui est aussi père de trois enfants appelés à fréquenter cette même école.
«Je reçois un outil qui fonctionne très bien et je me réjouis de travailler avec des gens qui ont l'envie de s'investir. Notre tâche en tant que professionnels de l'éducation est de préparer les jeunes à la société dans laquelle ils devront évoluer en tant qu'adultes. Cela doit être au centre des préoccupations de tous. Nous devons constamment travailler dans ce sens et faire en sorte que l'école inspire respect et confiance.» ★

Alain Maret (à droite) prend sa retraite après vingt ans passés à la tête du Cycle d'orientation. La tâche de direction s'est beaucoup complexifiée durant cette période. Cette mission requiert des compétences variées et implique un dialogue permanent avec les autorités communales et cantonales.
Parmi les grands changements qui ont marqué sa direction, Alain Maret cite la mise en place de l'école inclusive, l'implantation d'une nouvelle méthodologie de l'enseignement des mathématiques, la formation commune des enseignants 5P-6P (dénomination de l'époque) et du CO, et la mise en œuvre du concept cantonal des langues. Citons encore l'introduction du plan d'étude romand en parallèle avec la nouvelle Loi sur le cycle d'orientation en Valais et l'implémentation de l'Internet School Management (ISM), un programme internet centralisé permettant de gérer les informations relatives aux élèves.
«Plus récemment, le Covid-19 nous a poussés à l'école à distance et nous a fait franchir des pas considérables dans l'utilisation et la maîtrise des outils numériques», indique Alain Maret. Au chapitre des évolutions, il relève aussi une volonté des parents de s'impliquer davantage dans la scolarité de leur enfant, ainsi qu'un net développement du travail en réseau avec divers spécialistes de l'éducation et de la santé.
Le directeur a piloté plusieurs chantiers. Plus de 3 millions de francs ont été investis en vingt ans dans le cadre de travaux de rénovation et de mise aux normes du bâtiment.
Alain Maret retiendra deux manifestations émouvantes: l'instauration d'une cérémonie officielle pour la remise des diplômes de la fin de la scolarité obligatoire et la commémoration des 250 ans du «Collège de Bagnes» avec différentes manifestations durant l'année scolaire 2016-2017 et, comme point d'orgue, 220 élèves du CO montant sur la scène de la salle Saint-Marc pour présenter une création originale signée Alexis Giroud.
«J'ai pu compter sur une équipe d'enseignants très impliqués et sur une équipe de direction collégiale. J'arrive à la retraite sans être épuisé, mais riche d'expériences, de relations, d'amitiés et de souvenirs.» Alain Maret ajoute qu'il est heureux que son successeur soit un enfant de la vallée et qu'il a «toute confiance».
La retraite lui permettra de se consacrer à ses tâches de préfet d'Entremont et de grand-papa, et à son goût pour la randonnée. ★

PARCOURS GRATUIT AUX MOULINS POUR LES MOINS DE 25 ANS

Le Golf Club de Verbier, en collaboration avec la commune de Val de Bagnes, a décidé depuis cette année d'offrir l'accès au parcours des Moulins aux jeunes de moins de 25 ans domiciliés à Val de Bagnes.

© GOLF CLUB DE VERBIER

Aujourd'hui, le Golf de Verbier, ce sont deux parcours sur lesquels le golfeur trouve la mesure de son talent, deux terrains complémentaires qui procurent toutes les sensations attendues par les adeptes de la petite balle blanche.
Le parcours des Esserts – un 18 trous Par 69 de 4867 mètres réputé pour sa technicité – a tout d'un grand! Harmonieusement intégré à un environnement naturel préservé, les golfeurs y bénéficient d'un panorama unique avec une vue saisissante sur les somptueux massifs alpins des Combins et du Mont-Blanc.
Le pitch & putt des Moulins (18 trous Par 54) est, lui, un parcours d'approche au centre de la station, prisé pour l'entraînement technique et la maîtrise du petit jeu.
En plus de ces deux magnifiques parcours, le Golf Club de Verbier met à disposition un driving range et un putting green l'entraînement et un club-house restaurant. ★

Pour plus d'informations:
www.verbiergolfclub.ch

LA BOURGEOISIE DE BAGNES POUR 2021 FRANCS

Vous êtes résident-e de Bagnes ou de Vollèges depuis cinq ans au moins et vous désirez devenir bourgeois-e de la commune? Cette année, vous pouvez le devenir, seul-e ou en famille, pour le tarif unique de 2021 francs.

Contrairement à ce que nous avions écrit dans notre dernière édition, on ne parle pas de 2021 francs par personne, mais d'un tarif unique égal pour une personne ou pour toute une famille.
Les personnes intéressées doivent avoir au préalable obtenu leur droit de cité à «Bagnes» pour pouvoir faire leur demande pour devenir bourgeois-e-s de la commune. Si elles n'ont pas encore ce droit de cité, elles doivent en faire la demande au canton.
Comme l'obtention du droit de cité prend un certain temps, si elles veulent bénéficier de l'offre bourgeoisiale 2021 à 2021 francs, elles doivent déposer leur demande à la bourgeoisie encore en 2021, parallèlement à leur demande de droit de cité au canton.
Il faut également savoir que des émoluments cantonaux et communaux sont facturés pour la demande du droit de cité. ★

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à bourgeoisie@valdebagnes.ch.

GUIDE D'ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX

Le Châble

Le Bourgeois, Clouchèvre 44
Réception
Lundi au vendredi: 7h30-12h – 13h30-17h
Secrétariat général Sur rendez-vous
Finances et gestion
Lundi au vendredi: 8h-12h
Travaux publics et environnement
Lundi au vendredi: 8h-12h
Jeunesse, formation et cohésion sociale
Sur rendez-vous
Culture, tourisme et sport Sur rendez-vous

Bâtiment Goltz, Clouchèvre 19
Ressources humaines Sur rendez-vous

Café des Amis Clouchèvre 28
Cadastre Lundi au vendredi: 8h-11h30
Agent AVS +41 27 777 11 05
Lundi au mercredi:8h-11h30
Contributions - Office de la population
Lundi: 8h-11h30 – 15h-19h
Mardi au vendredi: 8h-11h30

Caserne des sapeurs-pompiers
Chemin de l'Église 8
Sécurité et santé publiques
Lundi au vendredi: 8h-12h

Rue du Collège 17
Écoles primaires - Cycle d'Orientation
Début août jusqu'à la fin de l'année scolaire:
Lundi au vendredi: 7h30-12h – 13h30-17h30
Mercredi: 7h30-11h30 – 13h30-17h30
Fermé pendant les vacances scolaires

Chemin de Profray 1
Centre de tri du câble
Lundi et samedi: 10h-12h – 15h-17h
Mardi à vendredi: 13h30-17h

Chemin de Profray 59
Service forestier
Appelez le +41 27 776 23 53 avant de passer
Été – Lundi au vendredi: 7h-12h – 13h-17h
Hiver – Lundi au vendredi: 8h-12h – 13h-17h

Vollèges

Maison communale, chemin du Paquet 2
Réception Lundi au vendredi: 13h30-17h
Contributions – Office de la population
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 13h30-17h – Mercredi: 15h-19h
Agent AVS Jeudi: 13h30-17h
Aménagement du territoire – Mobilité Sur rendez-vous +41 27 777 11 84
Constructions
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 13h30-17h – Mercredi: 13h30-19h
Uniquement sur rendez-vous +41 27 777 11 06
Bâtiments – Bourgeoisie Sur rendez-vous +41 27 564 66 64
Agriculture Mardi: 13h30-16h – Sur rendez-vous +41 27 564 66 62

Verbier

Rue du Centre-Sportif 3
Office de la population
Du 1er novembre au 30 avril
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-12h – 14h-17h
Dès le 1er mai: lundi, mardi, jeudi: 13h30-16h30

Rue de la Poste 22A
Police municipale Lundi et jeudi: 14h-17h

Chemin des Combes 6
Centre de tri de Verbier
Lundi et samedi: 10h-12h – 15h-17h
Mardi à vendredi: 13h30-17h

UNE HISTOIRE DE VOLLÈGES À TRAVERS SES AUTORITÉS

Depuis le 1er janvier, Vollèges fait partie intégrante de la commune de Val de Bagnes. Avant que cette nouvelle histoire ne commence à se déployer, l'ancien président de la commune de Vollèges, Bertrand Terrettaz, a voulu laisser une trace de la vie des autorités communales de Vollèges dans un très bel ouvrage d'histoire.
En plus d'un répertoire de tous les conseillers de Vollèges depuis le milieu du XIXe siècle, l'auteur, passionné par l'histoire de sa commune, fait aussi revivre certains des grands événements et des anecdotes qui ont marqué Vollèges à travers les âges. Bertrand Terrettaz a également choisi des images significatives pour illustrer cet ouvrage incontournable pour toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur Vollèges. ★

Charly Veuthey

Le livre est disponible à l'Administration communal de Val de Bagnes, à Vollèges.

VERBIER E-BIKE FESTIVAL

Le Verbier E-Bike Festival s'est déjà imposé comme l'une des manifestations phares de l'été.

© VERBIER E-BIKE FESTIVAL

Cette année encore, du 12 au 15 août le Verbier E-Bike Festival se déploiera dans tout le val de Bagnes avec des propositions et des offres pour tous les âges et pour tous les niveaux.
Le plus grand e-bike test du monde est au cœur de l'événement, offrant une opportunité unique de découvrir tous les nouveaux modèles du marché. Au cœur de Verbier, plus de trente marques seront présentes pour mettre à disposition leurs dernières productions.
Le Verbier E-Bike Festival, ce sont aussi des randonnées gourmandes, des parcours découvertes et le Défi du Val de Bagnes pour les plus affûtés, qui donne la possibilité «de rouler sur un parcours de 100 km en électrique en passant par des lieux iconiques du Val de Bagnes.»

Pour la première fois cette année, forts du succès rencontré à Verbier, les organisateurs – les mêmes que ceux du Freeride World Tour – ont créé un E-Bike World Tour (autres étapes à Tignes-Val d'Isère et Flachau). L'E-Tour du Mont-Blanc (E-TMB) qui se déroulera du 11 au 13 août constituera la finale de ce nouveau tour et réunira sur invitation les cyclistes d'élite de la discipline et les équipes ayant fait leurs preuves sur les étapes de Tignes-Val d'Isère et Flachau pour une course de 300 km pendant trois jours à travers la Suisse, l'Italie et la France autour du Mont-Blanc. ★

Pour tout savoir sur l'événement:
www.verbierebikefestival.com

VERBIER FESTIVAL 2021

La XXVIIIe édition du Verbier Festival s'annonce plus riche et variée que jamais.

Compte tenu des prescriptions de l'OFSP, les durées des représentations ont été limitées à 70 minutes sans entracte. En revanche, la Salle des Combins proposera deux concerts pratiquement tous les soirs, faisant intervenir des solistes et des répertoires différents.
Comme à chaque édition du Verbier Festival, le piano sera à l'honneur cette année. Le public pourra retrouver des interprètes connus et fidèles au festival comme Evgeny Kissin, ou découvrir de nouveaux talents. Parmi eux, Fazil Say, Sergei Babayan, Abisal Gergiev et Nobuyuki Tsujii se produiront cet été à Verbier. Le pianiste japonais Mao Fujita, lauréat du concours Clara Haskil 2017, présentera un programme axé sur Mozart. En plus du Concerto K. 466 avec Gabór Takács-Nagy et le Verbier Festival Chamber Orchestra, il interprétera l'intégralité des sonates pour piano de Mozart au cours de cinq récitals. Au chapitre des rencontres inédites, il faut citer en particulier la soirée du 22 juillet, qui réunira Janine Jansen, Mischa Maisky et Mikhaïl Pletnev pour interpréter le Trio op. 50 de Tchaïkovski. Lors de la soirée du 28 juillet, Michael Barenboim et Joshua Bell interpréteront Brahms, en compagnie de Lawrence Power, Sheku-Kanneh-Mason et Lahav Shani.
Le Verbier Festival Orchestra est au programme pour huit représentations, sous la baguette de leur directeur musical, Valery Gergiev, mais aussi d'autres chefs reconnus comme Daniele Gatti, Antonio Pappano et Daniel Harding. ★

www.verbierfestival.com

© N.BRODART

ÉVÉNEMENTS
DE L'ÉTÉ 2021

Trail Verbier St-Bernard
3-4 juillet

Course Martigny-Mauvoisin
18 juillet

Verbier Triathlon
23-25 juillet

Course Tour des stations
7 août

Rocklette – Palp festival
7-15 août

Jumping international de Verbier
12-22 août

Grand Raid Verbier-Grimentz
20-21 août

Électroclette – Palp festival
21-22 août

Verbier Open – ITF WorldTennisTour
22-29 août

Inspire Yoga Festival
27-29 août

Cha Cha Cha Ultra Trail
11-12 septembre

Spartan Verbier et Championnat d'Europe
18-20 septembre

Bagnes Capitale de la raclette
25 septembre

Informations sur
www.verbier.ch

IMPRESSUM
Journal d'information de l'administration communale de Val de Bagnes
Tirage: 6700 exemplaires
Parution: 4 fois par an
Rédaction de cette édition: Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey
Responsable de la publication: Groupe presse et information, Clouchêvre 30, 1934 Le Châble VS
Graphisme et mise en page: www.laligne.ch
Impression: Publiprint, Verbier
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement